

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°317

Année universitaire 2020-2021

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
JEUDI 11 FEVRIER 2021
- N° 2021-02-11-93-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du jeudi 11 février 2021, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

A délibéré :

Objet : Subvention projet - Distribution alimentaire aux étudiants FdS en difficulté.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la demande de subvention d'un montant de 2 000€ attribuée aux associations de la composante participant au projet de distribution alimentaire.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la subvention suscitée.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 11 février 2021.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°317

Année universitaire 2020-2021

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
JEUDI 11 FEVRIER 2021
- N° 2021-02-11-94-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du jeudi 11 février 2021, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

A délibéré :

Objet : Convention.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention de partenariat entre l'Académie de Montpellier - Délégation Académique à la Formation des Personnels de l'Education Nationale et l'Université de Montpellier - Faculté des Sciences.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention de partenariat suscitée.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 11 février 2021.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°317

Année universitaire 2020-2021

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
JEUDI 11 FEVRIER 2021
- N° 2021-02-11-95-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du jeudi 11 février 2021, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

A délibéré :

Objet : Capacités d'accueil limitées licence 2^{ème} et 3^{ème} année Sciences de la Vie, parcours BioMV.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la modification des capacités d'accueil limitées en licence 2^{ème} et 3^{ème} année Sciences de la Vie, parcours BioMV.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE la sur la modification des capacités d'accueil limitées en licence 2^{ème} et 3^{ème} année Sciences de la Vie, parcours BioMV.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 11 février 2021.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°317

Année universitaire 2020-2021

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
JEUDI 11 FEVRIER 2021
- N° 2021-02-11-96-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du jeudi 11 février 2021, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

A délibéré :

Objet : Calendrier universitaire de la Faculté des Sciences - année universitaire 2021-2021.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur Calendrier universitaire de la Faculté des Sciences - année universitaire 2021-2021.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE le Calendrier universitaire de la Faculté des Sciences - année universitaire 2021-2021.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 11 février 2021.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°317

Année universitaire 2020-2021

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
JEUDI 11 FEVRIER 2021
- N° 2021-02-11-97-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du jeudi 11 février 2021, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

A délibéré :

Objet : Référentiel d'Équivalences Horaires - année universitaire 2020-2021.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le Référentiel d'Équivalences Horaires - année universitaire 2020-2021.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au Référentiel d'Équivalences Horaires pour l'année 2020-2021.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 11 février 2021.

Le Directeur

Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°317

Année universitaire 2020-2021

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
JEUDI 11 FEVRIER 2021
- N° 2021-02-11-92-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du jeudi 11 février 2021, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

A délibéré :

Objet : Relevé de conclusions - Conseil n°316 du 14 janvier 2021.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le relevé de conclusions du Conseil n°316 du jeudi 11 janvier 2021.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME au relevé de conclusions du Conseil n°316 du 14 janvier 2021.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 11 février 2021.

Le Directeur



Alain HOFFMANN